



FLORÉAL

Forêt Privée de Lorraine Et Alsace

Juin 2001 - N° 45



Photo : Marie-Françoise Grillot

- **Edito (p 1)**
- **tempête 99 : bilans et commentaires (p 2-4)**
- **A chacun sa brochure (p 4)**
- **Foncier (p 5)**
- **Ecocertification (p 6)**
- **Chablis en petites forêts privées (p 7)**
- **Bois énergie (p 7)**
- **Interview : Nicolas Bernhart (p 8)**
- **Syndicat des Vosges (p 9)**
- **Journées Rencontres-nous (p 10)**
- **Semaine du bois (p 11)**
- **Les brèves (p 12)**
- **Voyage en Forêt Noire : supplément**



Les forêts de Lorraine et d'Alsace ont subi de grands bouleversements.

Les organisations de la Forêt Privée et leurs techniciens forestiers ont vu leur travail totalement modifié en raison de cette nouvelle donne. Les syndicats, coopératives, groupements, et experts poursuivent leur marathon depuis près d'un an et demi. Floréal s'est adapté à ce vrai chambardement par l'édition de bulletins spéciaux relayant régulièrement l'information. Et désormais, il accompagne les propriétaires dans le renouveau par un changement de forme.

La forêt privée continue à travailler d'arrache-pied.

La plupart des exploitations se termine et la grande majorité des dossiers d'aides financières de l'Etat a été envoyée à l'administration lorraine, où ils sont étudiés dans le détail. Pour l'Alsace, la priorité concerne maintenant la réalisation du nettoyage et de la reconstitution. Plusieurs documents pédagogiques viennent de paraître sur ce sujet, apportant informations techniques, recommandations et conseils. De nombreuses journées de rencontre dans les deux régions sont organisées sur cette thématique.

Parallèlement à ce travail lié à la tempête, la forêt privée se consacre également à de

nouveaux "grands chantiers". La Certification d'une gestion forestière durable voit le jour en Alsace comme en Lorraine avec l'adhésion au P.E.F.C.C. (Pan European Forest Certification Council). Un autre cheval de bataille, propre à la forêt privée, concerne les micro-parcelles sinistrées. Des opérations foncières de bourses d'échange de propriétés vont voir le jour. Les Conseils Généraux des différents départements de Lorraine et d'Alsace se sont engagés à soutenir financièrement les opérations d'aménagement concertées.

Les manifestations forestières se poursuivent après celles de "la semaine du bois". L'Alsace accueille le salon international du bois-énergie à Mulhouse du 13 au 16 septembre. La troisième édition de ce salon mettra sans doute en exergue cette autre valorisation du bois, qui prendra son essor dans les années à venir. En attendant, la rédaction vous souhaite une bonne lecture.

La Rédaction



Tempête de 1999 : premiers bilans et commentaires

Avec 18 mois de recul, les premières analyses sur la gestion de l'après-tempête peuvent être menées. Nous avons demandé à trois des principaux "acteurs" de porter un regard critique : M. Henri Plauche Gillon, Président de la Fédération Nationale des Syndicats de Propriétaires Forestiers représentant la sensibilité des propriétaires forestiers, M. André Scheer secrétaire général de Gipeblor, pour l'ensemble de la filière bois et enfin M. Jean Dumont Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt, qui a eu la lourde tâche de mettre en place, en Lorraine, le "plan chablis".

Après plus de 18 mois, quel premier bilan pouvez-vous d'ores et déjà tirer ?



Photo : M.F. Grillot

Henri Plauche-Gillon : Le bilan est mitigé. D'un côté, les propriétaires ont été "sous le choc" et la valeur des bois est devenue presque dérisoire (15 à 20 % seulement de la valeur des produits avant tempête ont été récupérés). Mais, la capacité de mobilisation a été supérieure aux prévisions. Enfin, les propriétaires ont appris à travailler ensemble. Il faudra faire fructifier cet acquis.

Par ailleurs, nous avons appris que le maillon faible n'était pas celui que nous pensions : ce n'est pas tant l'exploitation que le transport de bois qui a fait lourdement défaut (manque de camions, inorganisation des ports et surtout de la SNCF).



Photo : M.F. Grillot

André Scheer : Je rejoindrai M. Plauche Gillon sur la performance de la filière -au moins 60% du bois d'œuvre commercialisé, c'est inespéré- et sur le problème du transport. Quant au bilan, il est encore trop tôt pour le faire. Dans cette catastrophe, tout le monde va perdre : pour les propriétaires, c'est une évidence, pour les exploitants et scieurs, après une période de grâce, ils seront confrontés aux fortes tensions du marché dès 2002. J'ajouterai qu'avant la tempête, leur situation n'était pas des plus florissantes.



Photo : Th. Bouchheid

Jean Dumont : Malgré les difficultés, le bilan est globalement positif, puisqu'une part importante des bois d'œuvre a été commercialisée. Il est vrai qu'il y a eu des goulots d'étranglement tel le transport. Mais pouvait-il en être autrement, les volumes à récolter étaient 7 fois supérieurs à une année normale. Une déception : les volumes stockés ont été assez largement inférieurs aux prévisions.

Quelles ont été les réactions des propriétaires et de la filière en général ?

H.PG : Après un choc émotionnel très fort, ils ont été très réactifs, ainsi que leurs Conseils. Néanmoins, leur

maintien dans la famille forestière dépendra fortement de la manière dont les aides leur seront attribuées. Ces aides existent, et semble-t-il, en quantité. Mais il ne faudrait pas qu'un aspect trop procédurier ait un effet dissuasif !

A.S. : Pour être opérationnel dans la filière bois il faut être installé depuis longtemps, avoir un carnet d'adresses, être organisé en "réseau". Seuls les réseaux existants ont bien fonctionné. Pour preuve : les petits propriétaires isolés, non adhérents aux organismes n'ont souvent pas trouvé de solutions. Autre preuve, ce sont les acheteurs habituels qui ont écoulé la plupart des volumes. Hormis l'apparition des belges pour le cas particulier des petits bois résineux, l'apport extérieur -y compris en main-d'œuvre- n'a pas été décisif.

J.D. : Effectivement, les propriétaires ont réagi rapidement : en premier lieu les propriétaires privés (avec les coopératives, les experts et le CRPF) et dans un second temps les communes avec l'appui de l'ONF. Ceci est d'autant plus méritoire que le plan d'urgence était destiné à la mobilisation des bois -ce qui était la priorité- et s'adressait plutôt à l'aval qu'à l'amont de la filière.

Le plan chablis vous semble-t-il adapté ?

H.PG : Ce plan ambitieux dans son annonce embrasse tous les aspects. Mais il est lent à se mettre en œuvre, et peu adapté à une situation d'urgence. Une critique importante : la prise en compte insuffisante du bois d'industrie qui encombre désormais beaucoup de parcelles. Du fait de sa complexité, ce plan est difficile à appréhender par les propriétaires. Tant qu'ils n'ont rien perçu (et c'est encore le cas), ils ne



Photo : Jean-Luc Dislaire

comprennent pas son ampleur et se sentent abandonnés. Il faut les accompagner et faire en sorte qu'ils en bénéficient.

A.S. : J'ajouterai que nous avons été très écoutés par le Ministère de l'Agriculture, les Départements et les Régions. Je suis beaucoup plus critique sur la possibilité de résoudre les problèmes quand il faut une gestion interministérielle. Pour le transport par exemple, nous n'avons pu améliorer des réglementations incohérentes.

J.D. : Le plan chablis a pris en compte, sur le plan technique, toutes les étapes de la mobilisation et il a été largement doté sur le plan financier : en Lorraine 140 millions de francs de subventions et 800 millions de prêts bonifiés prévus.

Il faut cependant reconnaître que les procédures administratives et les exigences réglementaires ne sont pas toujours adaptées à un traitement rapide des dossiers, ce qui a entraîné parfois une certaine frustration chez nos partenaires.

Comment percevez-vous le court terme et l'avenir ?

H.PG : Une inquiétude demeure. Les scolytes et les peuplements déstabilisés pourraient encore faire augmenter les volumes de bois sinistrés. Mais pour les propriétaires, le cours des bois et la valeur des parcelles devraient pouvoir retrouver prochainement leur niveau d'avant tempête. On constate également une augmentation des transactions.

Ce qui signifie que si certains propriétaires sont découragés, d'autres veulent investir. C'est le moment pour améliorer le foncier dans les petites parcelles !

A.S. : Pour la première transformation il y a lieu d'être inquiet : pour les résineux nous allons connaître une forte tension sur l'approvisionnement, d'autant plus que des augmentations de capacité de production sont prévues. La ressource en hêtre de qualité est largement amputée et une réorientation du hêtre vers le chêne est probable. Bref, la situation est confuse ou bouleversée.

J.D. : Notre objectif à court terme est d'accompagner financièrement les propriétaires dans leurs travaux de nettoyage et de reconstitution et ainsi de leur redonner confiance. Le défi est de payer rapidement les aides (une



Des autorisations de stockage difficiles à obtenir

Photo : Marie-Françoise Grillot

première enveloppe de 235 millions a été allouée en Lorraine) dans un contexte réglementaire en pleine évolution (réforme des aides de l'Etat). Pour l'avenir, je partage les interrogations d'André Scheer sur la première transformation.

Quelles leçons en tirer ?

H.PG : Il y a toujours des donneurs de leçon pour nous expliquer ce qu'il aurait fallu faire ou ne pas faire, et je ne souhaite pas être de ceux-là. Sur le plan sylvicole une seule remarque de bon sens : il faut profiter de cette

Aides à la reconstitution : les nouvelles du front

Après beaucoup de temps passé en mises au point de circulaires et de procédures, il semble que le système soit désormais opérationnel. Heureusement, car plus de 17.000 ha de dossiers de forêt privée ont été réceptionnés dans les DDAF de Lorraine.

La bonne nouvelle

Pour les dossiers complets, les premiers engagements de crédits en faveur des propriétaires devraient être pris très bientôt.

Mais attention à des déclarations imprécises : si le dossier ne correspondait pas à la réalité de terrain, le dossier serait irrecevable, voire même en cas d'abus, assimilable à une fausse déclaration. Donc, de la rigueur !

En Lorraine, le plan chablis en juin 2001 c'est jusqu'à présent :

- 8,7 millions de francs pour le déblaiement de routes forestières
- 44 millions pour le stockage et le matériel d'exploitation
- presque 500 millions de prêts bonifiés déjà engagés
- 67 millions pour l'aide au transport.

Et c'est pour l'an 2001, 280 millions prévus pour les propriétaires (privés et forêts communales) concernés par les 2.500 dossiers arrivés dans les D.D.A.F. pour l'aide au nettoyage et à la reconstitution.

tempête pour diversifier davantage les essences afin de ne pas mettre "tous ses œufs dans le même panier". Dans un autre domaine, il faudra résoudre correctement le dossier "assurance tempête" : c'est indispensable pour l'avenir.

A.S. : Il faudrait savoir anticiper un tel événement en fabriquant un plan type "Orsec" pour ne plus être pris de court : acheter des pompes et des tuyaux pour le stockage des bois, cela va très vite, mais obtenir rapidement des autorisations est une autre affaire. Pour le reste, les structures mises en place depuis 20 ans ont prouvé leur efficacité. Il faut continuer à les soutenir. A également prouvé son efficacité, la politique de filière définie au sein de Gipeblor. Nous continuerons à faire ce travail de fond.

J.D. : La réponse aux multiples problèmes que pose un tel événement doit être globale et engager le maximum de partenaires. Il n'y a qu'à se remémorer les accords interprofessionnels sur les prix au début de l'année 2000. C'est dire qu'il faut soutenir les structures collectives de propriétaires, ou interprofessionnelles, et renforcer encore la cohésion de la filière. En second lieu, la tempête a permis d'expérimenter de nouveaux modes de commercialisation qu'il serait utile de développer dans l'avenir.

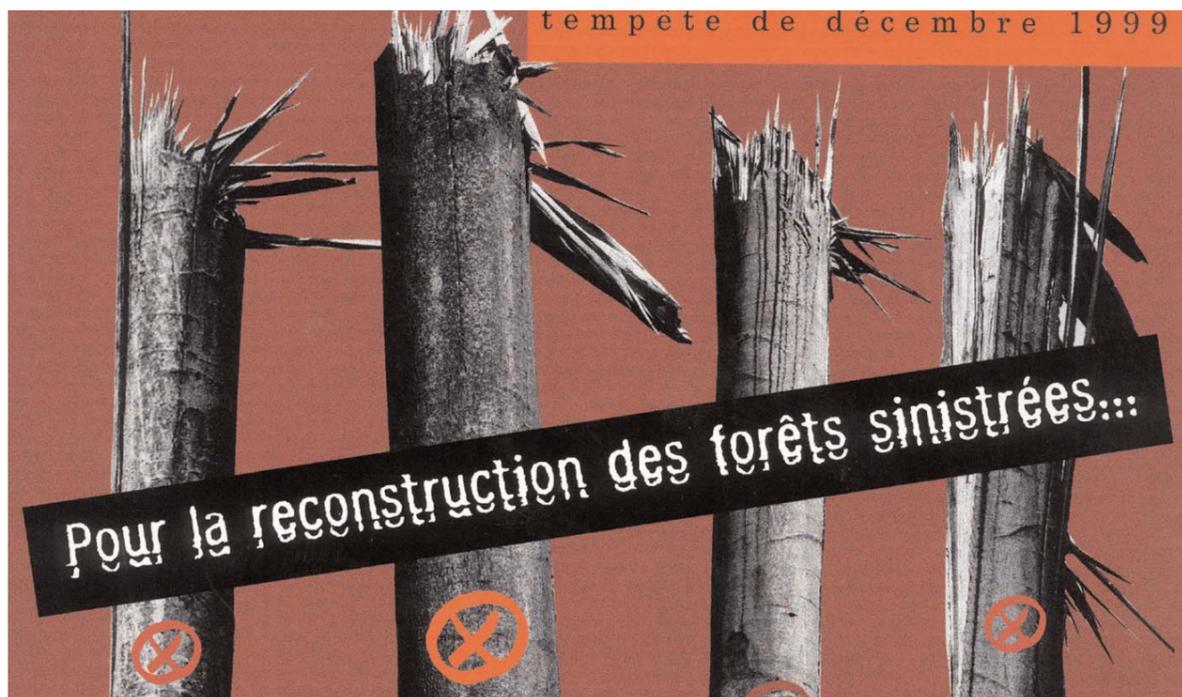
Propos recueillis par
Philippe Laden et Thierry Bouchheid

Travaux de reconstitution : être précis sur le papier pour mieux s'entendre sur le terrain

Le CRPF de Lorraine-Alsace a établi un modèle de contrat de prestation pour les travaux de déblaiement et de plantation dans les forêts sinistrées. L'objectif de ce contrat est de permettre aux propriétaires forestiers d'être précis dans les commandes de travaux adressées aux entrepreneurs et d'éviter ainsi des désaccords lors des réceptions de fin de chantier. Ce modèle de contrat est disponible sur simple demande auprès du CRPF ((03.87.31.18.42- e-mail : cpfla@francecom.net)

A chacun sa brochure

Deux documents consacrés à la reconstitution des forêts sinistrées ont vu le jour. Le premier, destiné aux propriétaires forestiers, a pour objectif de les aiguiller vers les techniques adaptées à la reconstitution de leur patrimoine. Le second s'adresse davantage aux techniciens forestiers pour les appuyer dans leur rôle de conseillers techniques.



"Pour la reconstruction des forêts sinistrées ..."

Tel est le titre de la brochure réalisée par le CRPF de Lorraine-Alsace **pour accompagner les propriétaires** dans leur démarche de reconstitution. Ce document présente, dans un premier temps, les principales méthodes et matériels de déblaiement et apporte des recommandations relatives à leur mise en oeuvre. Il met en particulier l'accent sur les erreurs à éviter lors de cette première étape de la reconstitution.

Viennent ensuite des conseils pour mener à bien une régénération naturelle ou une plantation. Des recommandations pour le choix de plants de qualité, bien adaptés aux conditions du milieu, et pour la réalisation d'une plantation soignée sont deux points forts de cette deuxième partie.

Le document se termine par un "mode d'emploi" pour construire un projet de reconstitution personnel. Chaque propriétaire est, en effet, seul à même de construire un itinéraire adapté au cas particulier de sa forêt et à ses propres objectifs.

Cette brochure illustrée et "vivante" doit paraître fin juin 2001. Elle sera disponible gratuitement auprès des groupements et coopératives de Lorraine et d'Alsace, ainsi qu'au C.R.P.F..

"Après la tempête, que faire avant de reconstituer la forêt ?"

Tel est l'intitulé d'une plaquette regroupant 10 fiches au contenu très technique, **à destination des techniciens** de la forêt privée et publique. Les fiches ont été rédigées par un

groupe de travail constitué de six organismes forestiers. Le C.R.P.F., l'O.N.F., l'I.D.F., l'I.N.R.A., le CEMAGREF et l'ENGREF ont rassemblé et confronté leurs connaissances actuelles sur les techniques à mettre en oeuvre dans les domaines suivants :

- le déblaiement (auquel sont consacrées 5 fiches),
- la maîtrise de la végétation,
- la restauration des sols,
- les dégâts de gibier,
- les problèmes phytosanitaires
- le brûlage.

L'Office National de la Chasse et le Département de la Santé des Forêts ont apporté leurs connaissances sur les thèmes du gibier et des ravageurs.

Ces fiches présentent de façon détaillée les avantages et inconvénients des techniques et matériels abordés et leurs modes d'emploi. Aux techniciens ensuite d'utiliser et de traduire ces informations dans les conseils qu'ils apportent aux propriétaires.

Maren Baumeister
Ingénieur CRPF



Foncier : et si enfin on améliorerait la taille des petites forêts ?

En Lorraine-Alsace, 200.000 propriétaires se partagent 300.000 hectares... Bref, la forêt privée est trop morcelée. Le problème est bien connu, mais il n'est pas forcément intangible. Depuis la tempête, des réflexions sont en cours. Un groupe de travail a été constitué, présidé par M. Philippe Bernard-Michel et des propositions concrètes vont voir le jour dès ce printemps.

De Saint-Quirin en Moselle à Bruyères dans les Vosges, ou à Rupt-aux-Nonains dans la Meuse, l'exploitation des chablis dans les massifs morcelés en dizaines de propriétés se termine. La tempête a eu au moins un mérite : celui de faire prendre conscience de la nécessité d'améliorer la situation de ces petites forêts privées.



Entre chaque technicien, une parcelle d'un propriétaire différent

Photo : Guy Godard

Peut-on regrouper des parcelles disséminées ?
 Peut-on augmenter la taille de la propriété ?
 Les coûts notariaux sont-ils compatibles avec la valeur de ces parcelles ?
 Il serait logique, avant tous travaux de replantation, de se poser ces questions pour éviter un strict "retour à l'identique".

Pour aboutir à des solutions opérationnelles, de nombreux contacts ont été établis par les représentants de la Forêt Privée, tant au niveau national que régional.

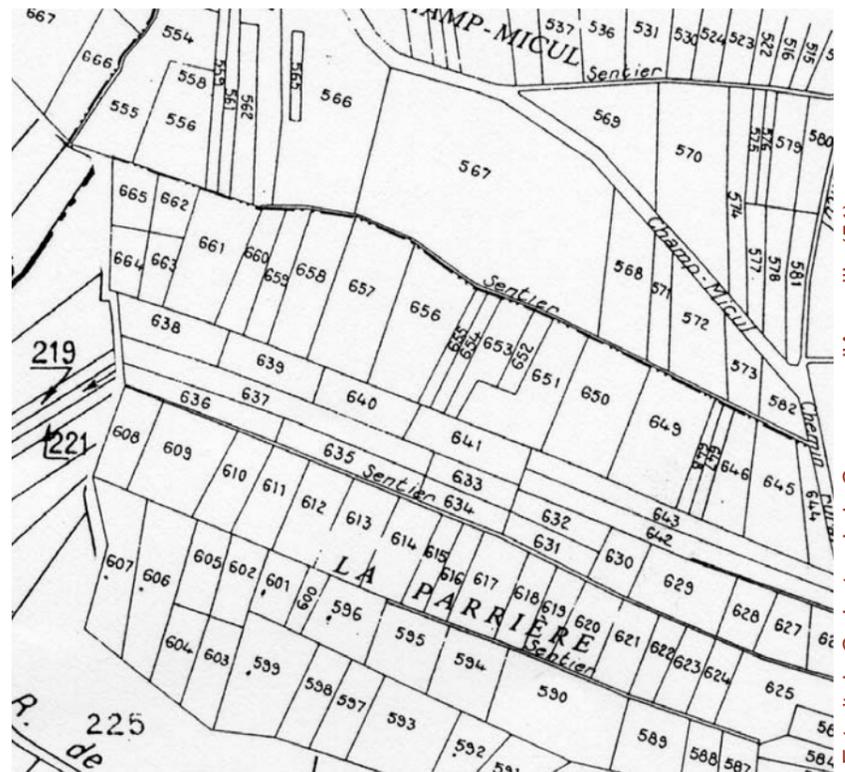
Sur le plan national, la nouvelle loi forestière contiendrait un volet spécifique sur ce sujet.

Sur le plan régional, en Lorraine et en Alsace, des opérations sont d'ores et déjà " sur les rails ".

Des bourses foncières :

Grâce au Conseil Général des **Vosges**, les organismes du département créent une bourse foncière forestière, avec deux objectifs :

- Une information massive et ciblée entre acheteurs et vendeurs
- Une prime d'un montant de 1.500 F à 5.000 F pour toute mutation de petites parcelles (de valeur inférieure à 20.000 F) améliorant la taille de l'unité de gestion, quelle qu'elle soit.



Extrait du Cadastre de la Commune d'Amaville (54)

Difficile de gérer des parcelles d'une moyenne de 10 ares !

Des schémas voisins devraient pouvoir aboutir très rapidement en **Moselle** et en **Meuse** ; les représentants de la Forêt Privée Alsacienne formulent la même demande auprès de la Région **Alsace**.

Des actions en profondeur :

Devant l'importance du problème, le Conseil Général de **Meurthe-et-Moselle** met en place une série d'études préalables dans les zones les plus touchées par la tempête pour analyser de manière précise les " tenants et aboutissants ", les motivations des propriétaires, enfin les différentes solutions possibles. Ce vaste chantier démarrera également dès juin.

Ce vieux sujet qui a donné lieu à des dizaines de rapports va peut-être enfin aboutir ! La petite forêt va-t-elle pouvoir devenir grande ?

Philippe Laden
 Ingénieur au C.R.P.F.

Toutes les personnes intéressées, et spécialement dans les Vosges, peuvent contacter le C.R.P.F. au 03.87.31.67.72.



La certification des forêts françaises : c'est vraiment parti !

Interrompue brutalement au lendemain de la tempête de 1999, la mise en place du système de certification des forêts françaises rattrape son retard. Il sera très certainement opérationnel en Lorraine et en Alsace dès l'année prochaine.

La certification forestière, c'est avant tout donner au consommateur l'assurance que le bois qu'il achète provient d'une forêt gérée durablement. Ce concept est apparu à Rio en 1992 à la suite du sommet de la Terre. Il a été très largement exploité et développé par les associations de protection de la nature, comme le WWF qui exerce une pression sur de grands distributeurs (Carrefour, Point S, La Redoute,...).

Le système de certification européen

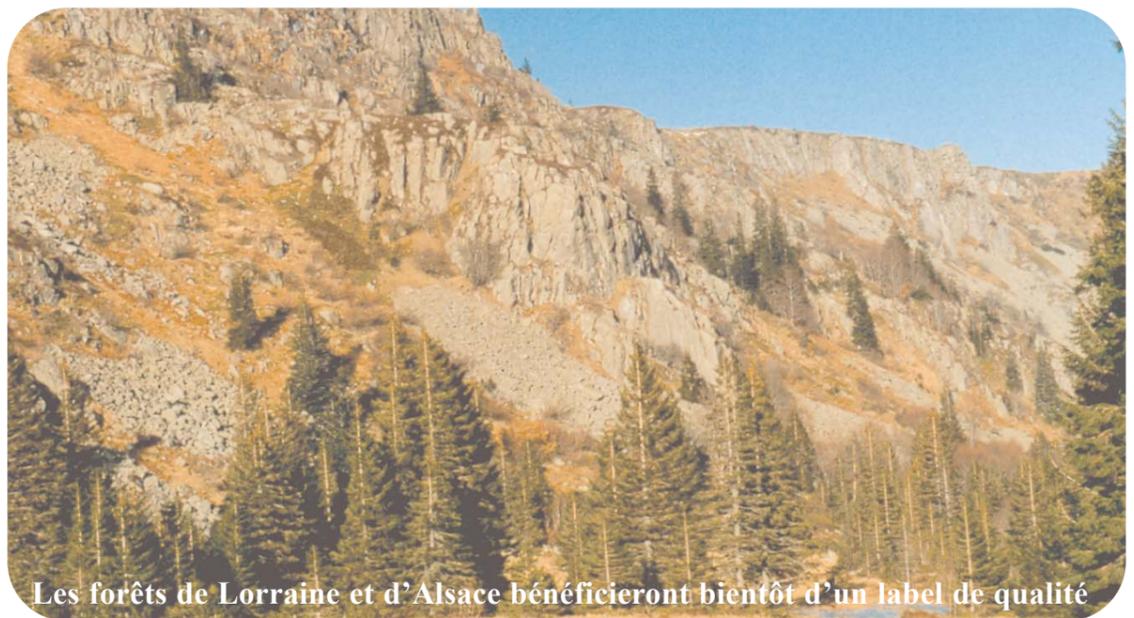
Pour faire face à cette situation préoccupante de monopole du lobbying écologiste, les professionnels de la forêt de 6 pays européens, dont la France, ont pris l'initiative de créer un système de certification adapté à la structure et à la spécificité de la forêt européenne : c'est le P.E.F.C. ou Pan European Forest Certification. Son rôle est d'encourager et de promouvoir la gestion durable des forêts de notre continent.

Le système de certification français

Le fonctionnement du système français de certification forestière est fondé sur la création d'une asso-

ciation de type 1901 qui regroupe toutes les parties prenantes de la filière bois au sein de trois collèges :

- les producteurs : propriétaires privés et publics, gestionnaires,...
- les transformateurs : industries du bois, interprofessions,...
- les consommateurs : chasseurs, associations de protection de la nature, conseils généraux, chambres d'agriculture,...



Les forêts de Lorraine et d'Alsace bénéficieront bientôt d'un label de qualité

Photo : Stéphane Asaël

Le rôle de cette association est d'agréeer chaque entité régionale, d'assurer la promotion du système et d'apporter un soutien technique à ces mêmes entités.

La région : le maillon opérationnel du système de certification français

Chaque région française doit créer sa propre association appelée "entité régionale".

Son organisation, ses statuts sont calqués sur ceux de l'association française. Sa première mission est de dresser un état des lieux de la gestion forestière et de définir une politique globale de qualité de cette gestion. Une fois ce travail réalisé, c'est la région entière qui sera certifiée et les professionnels de la filière pourront mettre sur le marché, des bois disposant du logo P.E.F.C. La certification restera un acte volontaire.

La procédure est contractuelle. Une fois l'engagement déclaré et officialisé, le propriétaire devient producteur de bois certifiés.

La montée en puissance des entités lorraine et alsacienne

L'Association Lorraine de Certification Forestière (ALCF) a été créée le 17 avril 2001 à Laxou (54), et a pour Président M. Arnould de Lesseux.

Composée de 15 membres appartenant aux 3 collèges, son objectif immédiat est de dresser la situation de la gestion des forêts en Lorraine. Ce travail devrait s'achever en fin d'année, ce qui permettra à la région d'être certifiée en début d'année prochaine.

L'Alsace se lance également dans la création de son entité régionale. L'assemblée constitutive se réunit le 15 juin 2001 à Schiltigheim. Ce sont nos deux interprofessions, le Gipeb-Lor pour la Lorraine et Fibois pour l'Alsace, qui portent ces deux projets. Les membres des différents bureaux seront connus à la fin du mois de Juin.



Stéphane Asaël
Ingénieur CRPF



Les chablis en "petites" forêts privées, le gros travail continue

La procédure de regroupement de "petits" propriétaires est un travail de fond, de patience, voire même de foi. Un exemple frappant, celui de la commune d'Arnaville en Meurthe-et-Moselle.

Le 15 janvier 2001, est organisée en Mairie d'Arnaville, la première réunion d'information pour les propriétaires sinistrés. Parmi eux, 22 ont donné leur accord pour une opération d'exploitation concertée sur 5 hectares et demi, représentant 57 parcelles (soit 10 ares par parcelle en moyenne).

Un dossier de demande d'aide "tempête" a été déposé par le biais de la coopérative Lorforêt pour permettre aux propriétaires d'assurer la reconstitution de leur forêt. Au total, 150 m³ de bois d'œuvre ont été débordés en avril 2001. La plupart des hêtres, essence majoritairement concernée par le sinistre, était malheureusement échauffée. Ils ont trouvé acheteur au prix moyen de 170 F/m³ bord de route.



Des propriétaires bien attentifs

Photo : Cédric Belliot

Les petits bois et les houppiers restant sur coupe seront façonnés en bois d'industrie.

Face à une telle situation, le regroupement est la seule opération qui permette aux propriétaires de petites parcelles sinistrées de s'en sortir. Une évacuation des chablis comme celle-ci n'est malheureusement pas toujours possible.

Cédric Belliot
Technicien Lorforêt

La chaleur du bois à Mulhouse

A l'initiative de l'Institut Technique Européen du Bois Energie et du Conseil Régional d'Alsace, le troisième Salon International du Bois Énergie ouvrira ses portes au parc des expositions de Mulhouse du 13 au 16 septembre prochain. Une initiative qui vient à point pour insister sur un débouché d'avenir.



Photo : Itebe

Et de trois !

Le troisième salon international du bois énergie a choisi l'Alsace comme terre d'accueil. A Lons-le-Saunier (39), en 1998, puis en 2000, le concept s'était déjà concrétisé par un succès. Pour cette troisième édition, 250 exposants de 15 pays sont attendus pour présenter leur savoir-faire dans le domaine des offres de produits et de services, depuis la sylviculture jusqu'au chauffage au bois. Plus de 20.000 visiteurs sont attendus.



Une machine adaptée à un nouveau débouché ?

Photo : Jérôme Klotz

Un lieu de rencontre

Ce salon se tient à un moment où l'intérêt des particuliers et des industriels, pour une forme de chauffage naturel, se conjugue avec des volumes importants des bois à évacuer. Les uns sont intéressés par la fourniture du bois de chauffage sous toutes ses formes afin de valoriser des tonnes de bois encombrantes aux débouchés limités. Les autres désireront investir dans la chaleur du bois, énergie "propre" et renouvelable

à souhait. Les uns et les autres pourront chiner l'information sur les différents types de chaudières, cheminées, poêles individuels ou collectifs et bénéficier de renseignements sur les systèmes de chauffage à bois. Mais pas seulement !

Les visiteurs pourront également s'initier aux sillots et autres méthodes de stockage du combustible, tout comme au procédé de scies mobiles, de matériels forestiers.

Un secteur en plein essor

Depuis les engagements internationaux et européens des pays à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, les conditions de développement du secteur bois-énergie n'ont jamais été aussi favorables. Un exemple en France où le nombre annuel d'installations de matériels de chauffage automatique au bois a doublé en moins de trois ans.

Les plaquettes de Cofolor

La Coopérative Forestière de Lorraine (Cofolor) sera certainement présente à Mulhouse pour montrer son savoir-faire en la matière.

Elle s'est en effet lancée dans la

production de plaquettes forestières depuis début mai. La technique est attrayante, liant l'utile, le nettoyage de qualité des parcelles, à l'agréable, la valorisation du bois difficilement vendable. La Cofolor espère, à terme, produire près de 40.000 tonnes de plaquettes par an.

Thierry Bouchheid - Technicien CRPF

François Bornchein - Itebe



Nicolas Bernhart "un jeune gestionnaire pour une jeune forêt"

Nicolas Bernhart, à 41 ans, prend le relais de son père pour gérer leurs 290 ha situés à Mollkirch (67). Achetée en 1975 par Henri Bernhart, cette forêt était alors entièrement ruinée. Depuis, à force de travail et d'investissements, ils ont replanté l'ensemble du massif en résineux (douglas, épicéa) pour 75 %, et en feuillus précieux. Aujourd'hui, Nicolas gère de façon dynamique les arbres nés d'une passion paternelle ...



Photo : Marie-Françoise Grillot

Depuis quelques années, vous gérez la forêt familiale. Quand avez-vous décidé de faire de la forêt votre profession ? Etes-vous "tombé dedans" quand vous étiez petit ?

Non, absolument pas. Quand cette forêt a été achetée, cela ne m'intéressait pas. J'y venais par obligation, au désespoir de mon père... Seule la moto me passionnait à cette époque. Ce n'est que 15 ans après que j'ai décidé de suivre des études forestières. J'ai travaillé en scierie, au Groupement du Bas-Rhin, puis en tant que commis de coupe. Je me suis ensuite installé ici, dans cette maison forestière, située au cœur du massif. Pas un jour ne passe sans que je n'apprécie cette vie-là.

Début 2000, j'ai créé une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée. Outre la gestion de la forêt, je fais de l'exploitation, du négoce et du courtage. Depuis 2 ans, j'ai investi dans du matériel de débardage par mât - câble pour les terrains en pente, mais la tempête a bouleversé mes projets.

Votre forêt est jeune : 90 % de vos peuplements ont entre 20 et 30 ans.

S'implique-t-on davantage lorsque l'on est jeune avec de jeunes peuplements ?

Oui, je le pense, car on doit leur apporter plus de soins, les aider à grandir. On ne sait malheureusement pas si tous les sacrifices seront récompensés. Avec mon père, nous avons essayé de modeler le paysage, d'être les jardiniers de cette forêt. Bien sûr, je ne peux totalement m'affranchir du côté production/rentabilité si je veux en vivre.

Etant donnée l'espérance de vie aujourd'hui, on peut supposer que vous exploiterez la grande majorité des peuplements actuels. Est-ce réconfortant ?

Je n'y crois pas. Nous sommes revenus de notre optimisme de départ ... nous sommes en collines sous-vosgiennes, avec une pluviométrie très faible. La rotation prévue de 40-50 ans sera probablement de 55-60 ans. Depuis 1975, nous sommes en période "d'investissements". Je pense que dans 5 ans, la forêt commencera à être rentable, si toutefois le marché revient aux cours d'avant la tempête.

Est-ce que l'on peut être à la fois un forestier dynamique et un forestier conservateur ?

J'ai un état d'esprit conservateur... mais j'ai aussi un grand souci de rentabilité, alors j'essaie d'allier les deux ...

Votre père a exercé de grandes responsabilités dans les différents organismes de la forêt privée alsacienne. Vous êtes l'un des plus jeunes administrateurs du Syndicat des Sylviculteurs d'Alsace. Quel est le message le plus important qui vous semble devoir être passé aux propriétaires ?

Plus qu'un message, c'est le souhait que chaque propriétaire, aujourd'hui, trouve au moins un successeur qui s'intéresse à sa forêt. C'est difficile, car de plus en plus, les jeunes ne restent pas sur place. Cela peut venir sur le tard. Pour le côté passionnel, il n'y a pas de recette ...

Marie-Françoise Grillot
Secrétaire au CRPF



Etienne de Ravinel Président du Syndicat des Propriétaires Forestiers des Vosges

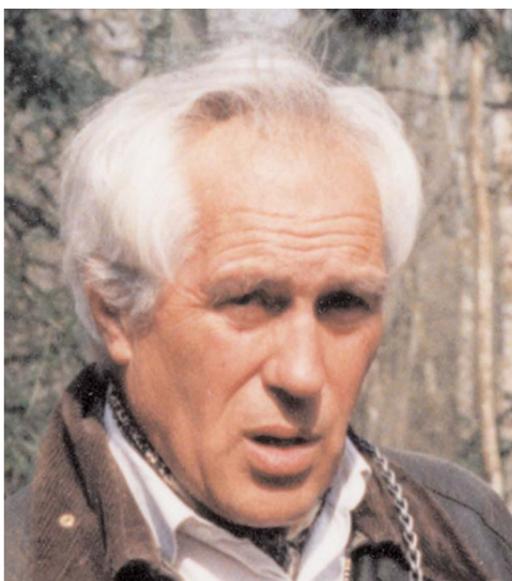


Photo : Marie-Françoise Grillot

La première partie de la bataille de l'après tempête va s'achever, avec ce printemps pourri. Dire qu'elle a été gagnée par les propriétaires serait une contrevérité notoire. Bien sûr, certains ont commercialisé leurs chablis (à quels prix ?) mais collectivement, c'est un bon tiers de nos bois qui vont rester à terre dans les Vosges. C'est dommage pour nous, et aussi pour la collectivité, car la destruction d'une richesse, quel que soit son propriétaire, est une perte pour tous.

Plutôt que de regarder le passé, que nous ne pourrions plus changer, je crois qu'il serait bon de tirer de nos expériences récentes des enseignements pour le futur. Il ne s'agit pas de jeter la pierre à qui que ce soit, mais de réfléchir à l'organisation qui nous permettra de mieux affronter les conséquences des prochaines tempêtes que l'on nous annonce.

En tant que forestier, nous avons, dans beaucoup de cas, eu à déplorer l'insuffisance de nos places de dépôt et la fragilité de nos routes et de nos

pistes (surtout avec le mauvais temps). C'est un lieu commun de rappeler ici l'importance des dessertes, fautes desquelles certaines parcelles n'ont pas encore pu être exploitées à ce jour. La réalisation des travaux prévus aux "schémas de dessertes" est urgente.

La restructuration foncière forestière, qui est à l'ordre du jour, devrait la faciliter et prévoir la création de places de dépôts, qui sont loin de constituer un gaspillage de terrain.

La déficience des transports a été un lourd handicap. La S.N.C.F. a été incapable de faire face à la demande, tant à cause de l'absence de wagons que parce qu'elle avait supprimé les aires de chargement. Cela peut se comprendre compte tenu de la préférence donnée au transport par route. Mais le bois français fait de plus en plus l'objet d'un commerce international, non seulement avec nos voisins européens, mais aussi avec la Chine, le Maghreb...



Des dégâts parfois masqués ... pour une quarantaine d'années

Photo : Jean-Luc Dislaire

N'y a-t-il pas une possibilité de maintenir en état de service un certain nombre de gares à bois ? En matière de transport par route, il semble légitime de revendiquer un alignement sur les pratiques de nos voisins européens (tonnage, longueur, itinéraire...).

Et puisque nous sommes en train de faire l'Europe, ne serait-il pas logique de supprimer le particularisme de chaque département ?

Beaucoup déplorent maintenant qu'on ait insuffisamment stocké. A part quelques scieurs, personne n'était équipé pour le stockage humide, et la recherche d'aires adaptées a duré presque aussi longtemps que la mise au point des financements. Il faudrait que l'interprofession conserve et entretienne les meilleurs sites pour les besoins futurs.

Autre sujet de réflexion : les modes de cession et de règlement. La querelle relative au gel des coupes et des cautionnements a fait perdre des milliers de mètres cubes qui auraient pu être exploités et vendus si on s'était mis au travail avec moins de discussions préalables.

Dans ce domaine-là aussi, il y aurait peut-être à regarder comment pratiquent nos voisins.

Je suis conscient de n'être pas le seul à réfléchir, et qu'il est plus facile de suggérer que de réaliser. Mais il est certainement plus efficace de regarder et résoudre les problèmes

de certains insuffisances que de se plaindre des scieurs qui ont profité des prix bas (ce qui leur a permis de "se faire une santé", qui nous sera bien utile) ou des exigences des chinois, qui ont été la Providence des propriétaires de hêtres.

Nous devons plus activement participer à l'évolution d'une filière dont nous dépendons.



Assemblée Générale des Syndicats 54 et 57

Nous étions 80 à nous retrouver à Blainville et Damelevières (54) pour cette journée "Rencontrons-nous" organisée par les syndicats de Meurthe-et-Moselle et de Moselle.

Après une assemblée générale statutaire conduite séparément pour chacun des syndicats, notre Président M. Henri Plauche-Gillon a informé les participants sur les grands sujets d'ordre régional et national.

Une actualité riche

L'éco-certification, la loi d'orientation forestière et la ligne TGV Est, ont été l'objet d'une attention toute particulière. Pour la loi forestière, certains éléments jugés bénéfiques, et d'autres moins, ont été votés.



Des propriétaires concernés et mobilisés

Photo : M.F. Grillot

Des sujets sont encore irrésolus comme celui de reconnaître que certaines forêts sans plan simple de gestion peuvent être bien gérées. Concernant la future ligne Paris-Stuttgart, les départements de la Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle et Bas-Rhin (pour nos régions) seront assujettis à des expropriations.

Un groupe de travail doit statuer sur le calcul des indemnités qui seraient applicables à tous les propriétaires concernés.

Un après-midi en forêt dévastée : un constat amer

L'après-midi est consacré à la visite du Bois de Mortaison appartenant à Bernard Puton, ancien Président du Groupement des Producteurs Forestiers du Plateau Lorrain.



Bernard Puton

Photo : M.F. Grillot

Cette forêt de 155 ha, située à Blainville-sur-l'Eau et Damelevières, est sinistrée sur plus des 2/3 de sa surface. Bernard Puton, Pierre Guillet, conseiller forestier de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle et Aldo Lorenzi du G.P.F. Plateau Lorrain, présentent aux participants les parcelles de feuillus en cours d'exploitation. Ils exposent également les conditions de vente de chablis : 400 m³ de chênes vendus à environ 400 F/m³ bord de route, et sur pied à 160 F la tonne pour le peuplier et 45 F le m³ pour les

résineux. Des prix dérisoires, d'autant plus que le volume perdu (cassé, fendu) est estimé à 60% ! Pour les feuillus, il s'agit surtout d'une perte de valeur d'avenir puisque la plupart des bois sinistrés (diamètre 30 à 40 cm) n'auraient dû être exploités que dans 10 ou 15 ans.

L'objectif de gestion aujourd'hui est de tirer parti des régénérations existantes, tant artificielles que naturelles, qui vont s'exprimer. Les essences les plus adaptées aux conditions du milieu seront favorisées. Le hêtre, le bouleau, le pin sylvestre, le sapin et le douglas participeront sans doute à cette reconquête...

Marie-Alix de Sars

Vice-Présidente du Syndicat des propriétaires Forestiers de Meurthe-et-Moselle

Une journée "reconstitution" en Meuse

1,5 million de m³ de chablis en forêt privée meusienne ! Tel est l'effrayant volume de bois terrassé par la tempête de décembre 1999. Il est maintenant temps d'intervenir pour nettoyer et reconstituer les parcelles encombrées. Ce thème est au centre de la journée "rencontrons-nous" organisée par le Gedefor 55 et le CRPF le 24 mars dernier à Sampigny et Grimaucourt.

La matinée débute par un exposé en salle relatif aux travaux de nettoyage, de reconstitution et au dispositif d'aide financière. Une visite en forêt de Belchêne, ancienne futaie résineuse, témoigne de la nécessité des interventions après un an d'exploitation. Broyage des souches et des grosses branches, plantation mécanisable, andainage des arbres renversés sont envisagés pour les 100 hectares sinistrés.



Photo : Jacques Laplanche

L'après-midi, le bois des Corées à Grimaucourt, d'une trentaine d'hectares, illustre une situation délicate. Ici, en dépit de l'encombrement important (100 galettes à l'ha) sur près de 10 ha, de jeunes tiges de hêtres se développent pour atteindre 2 à 3 mètres de hauteur. La régénération naturelle et les travaux afférents ont fait l'objet de discussions passionnées.

L'édifice se construit lentement et lors de cette journée, chaque propriétaire a cherché à apporter sa pierre personnelle.

Jacques Laplanche
Technicien CRPF



Une semaine enrichissante

La première édition nationale de la semaine du bois s'est déroulée du 24 au 31 mars. L'ensemble de la filière s'est mobilisée pour cet événement d'envergure nationale, entièrement dédié au bois et à la forêt française. Bilan d'une semaine bien particulière.

Enfin ! Enfin une semaine consacrée au bois, de sa production en forêt, à sa transformation. Cette semaine originale a permis à un public néophyte de découvrir la variété des forêts, les compétences des hommes qui les gèrent, les traditions et les savoir-faire liés au bois.



Photo : Martine Blampain

Sur les 800 manifestations nationales, une cinquantaine s'est déroulée en Lorraine et en Alsace.

Journée "Portes ouvertes" en scieries SELECTION VOSGES

Permettre au public de voir et comprendre la transformation du bois, de la grume au sciage, démontrer par le concret la forte évolution industrielle, technologique et informatique mise en place par Sélections Vosges, tels étaient quelques-uns des objectifs pour l'organisation de cette journée.

Les scieries de la marque souhaitent s'inscrire dans la dynamique nationale de la Semaine du Bois en vue d'une promotion positive du matériau bois et de la promotion des métiers spécifiques de la scierie.

La forêt privée, source pédagogique

Forêt Privée d'Alsace, en partenariat avec le CRPF, a proposé des sorties pédagogiques et thématiques en forêt privée. Une première ! Les propriétaires et gestionnaires ont ouvert leur porte pour faire partager leur passion de forestier. Même si le public était attendu plus nombreux, les participants ont pu choisir entre les informations sur différents modes de gestion durable, sur la sylviculture particulière des petites propriétés privées, sur la nécessité d'effectuer des opérations sylvicoles, des regroupements ...

La tempête en photo

A l'initiative du syndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs de la Moselle, un concours photo a été organisé sur le thème de "la forêt lorraine meurtrie et renaissante". Plus d'une centaine de photos ont été récoltées et exposées à Metz au Conseil Général de la Moselle, partenaire du projet. L'objectif de cette démarche originale est de garder en mémoire l'événement exceptionnel vécu par les forestiers. Elle a également permis à un public citoyen de se rendre compte de l'intensité des dégâts et de la nécessité pour les forestiers de rebâtir leurs forêts.



Sélection Vosges a fait le plein ... de visiteurs



Une nature explosive

Photo : Jean Braud - 4ème prix

Le Conseil d'Administration dans les Vosges

Les administrateurs ont profité symboliquement de cette semaine du bois pour se rendre sur le terrain afin de mesurer le travail réalisé par les techniciens "tempête". Ils ont pu constater les opérations de regroupement, de mobilisation et de demande de subvention menées à bien dans le département. Restent encore le déblaiement et la reconstitution à prendre à bras le corps !

Thierry Bouchheid
Technicien CRPF

Plus de 1.100 personnes ont visité les trois scieries. Parmi eux, on comptait 800 adultes et près de 300 jeunes des écoles et lycées, tous curieux de découvrir les installations.

Le public a été particulièrement impressionné par le niveau technologique, les automatismes et la productivité de ces entreprises.

Face à l'enthousiasme et à la satisfaction des visiteurs, Sélection Vosges a d'ores et déjà décidé l'organisation d'une nouvelle journée "Portes Ouvertes" en scierie, lors de la deuxième Semaine du Bois, en mars 2002.

Bernard Kientz
Sélection Vosges





Meuse

au GEDEFOR

Après 12 années passées dans les forêts meusiennes, Paul Wira vient de partir en retraite. Nombreux étaient les propriétaires, ce 27 avril à Lamorville, pour son départ, à l'entourer de leur amitié. Nous lui souhaitons également une heureuse retraite.

à la D.D.A.F.

Guylène Perrin, arrivée le 2 mai au service forestier de la DDAF 55, s'occupera, en coordination avec Dominique Berton, des dossiers d'aides au nettoyage.

Meurthe-et-Moselle

Une antenne de plus au CRPF

Bernard Claudon, technicien sur ce secteur, peut désormais accueillir les adhérents des Associations de Badonviller, Bertrichamps, Fréménil et Fontenoy la Joute au 6, rue Joffre 54480 Cirey-sur-Vezouze - Tél/Fax : 03 83 42 56 77 Permanence le jeudi matin.

Une assemblée générale "anniversaire"

Le 20 avril dernier, devant une soixantaine d'adhérents, s'est tenue à Toul, l'assemblée générale "anniversaire" de l'Association Forestière d'Ochey et environs. Philippe Parmentier, Président de l'Association, a évoqué en présence de la DDAF 54, du Groupement des Producteurs Forestiers du Plateau Lorrain, de Messieurs Geoffroy et Husson représentant le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et du CRPF, l'ensemble du travail accompli en partenariat. A ce jour, 102 ha ont été exploités et 50 ha sont en cours de réalisation sur les 200 ha sinistrés. Un dossier d'aide à la reconstitution de 72 ha pour le compte de 35 propriétaires a été engagé. Une permanence est organisée tous les vendredis matins de 10h à 12h en Mairie d'Ochey (03-83-52-07-71)

Moselle

Depuis la fin de l'année dernière, l'Office National des Forêts 57 a un nouveau directeur, M. Benoît Bonnefoi, auparavant en poste en Lozère. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Vosges

La scierie Virion, implantée à Domèvre sur Durbion (88) va mettre en route une seconde unité de production à Nomexy, près d'Epinal. Virion investira 15 MF et créera 25 emplois, dont 9 cette année. Virion qui exploite environ 45.000 m³ de grumes de hêtre par an pour les industries du meuble, de la décoration et de l'emballage, entend développer une activité de pré-débits et de séchage du bois. Elle démarrera en 2002 une ligne de fabrication d'éléments bois par assemblage (source Bois Mag n° 6)

Haut-Rhin

L'Association Forestière du Sundgau et du Jura alsacien a été créée le 11 mai à Altkirch, à l'initiative de Forêts-Services 68. Son rôle est de promouvoir et d'entreprendre des actions en faveur de la valorisation des forêts privées. Claude Rosenblatt en a été élu président.

National

Nos félicitations à...

Notre président, **Henri Plauche Gillon**, également président de la Fédération Nationale des Syndicats de Propriétaires Forestiers, pour avoir reçu la croix de Commandeur de l'Ordre du Lion de Finlande. Cet honneur lui a été décerné par la Présidente de la République Finlandaise, représentée par l'Ambassadeur de Finlande à Paris.

Marie de l'Estoile, présidente de l'Union des Coopératives Forestières de France, a reçu le Prix du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche qui récompense l'action des coopératives et des propriétaires qui gèrent nos forêts. C'est la première fois que ce prix honore les forestiers...

Les risques professionnels en forêt :

L'Institut National de Médecine Agricole organise, le 22 juin, à la faculté de médecine de Tours un symposium intitulé "La forêt et ses maux : de l'arbre à l'homme". Parmi les sujets traités : risques professionnels en exploitation, maladie de Lyme, ... Pour tous renseignements, contacter l'Institut au 02 47 66 61 07.



International

Les géants forestiers norvégiens Norske Skog et finlandais UPM Kymene auraient entamé des contacts "au plus haut niveau" en vue d'une éventuelle fusion. Elle donnerait naissance au numéro un mondial du papier, présent dans nos régions de Lorraine et d'Alsace via leurs filiales de Golbey et de Strasbourg ! Affaire à suivre ...

F L O R E A L

édité par le
Centre Régional de la Propriété
Forestière de Lorraine-Alsace
41, Avenue du Général de Gaulle
57050 Le Ban Saint-Martin
☎ 03.87.31.18.42 - 📠 03.87.30.66.36

Site internet C.R.P.F. "www.crfp.fr"
Site internet Forêt Privée www.foretpriveefrancaise.com"

Directeur de la Publication
Guy Godard
Philippe Bernard-Michel

Rédacteur en Chef
Anne Madesclaire

Secrétaires de Rédaction
Thierry Bouchheid
Marie-Françoise Grillot

Imprimerie S.P.E.I. - Pulnoy (54)

N° I.S.S.N. : 1266-796 X - CPPAP n° 3100 ADEP



Un voyage en Forêt Noire pour les Propriétaires Forestiers

les vendredi 28 septembre et samedi 29 septembre 2001

sur le thème

“Les enseignements tirés des précédentes tempêtes”

Cette année le Syndicat des Vosges et le C.R.P.F. organisent un voyage concerté, afin d'offrir un programme de visites varié aux participants.

Le Syndicat des Vosges vous propose une tournée forestière ayant pour thème le cas particulier de la reconstitution des parcelles d'Epicea détruites sur ancienne terre agricole.

Le C.R.P.F. vous propose un programme alliant visites forestières, visite industrielle et tourisme.

Un autobus partira de Metz pour Kehl via Strasbourg. Un autre autobus partira d'Epinal pour Kehl via Saint-Dié.

Les deux groupes se rassembleront à Kehl au départ et à l'arrivée.

Les déjeuners, le dîner et la nuit d'hôtel sont communs.

Les visites forestières du vendredi après-midi et du samedi matin sont identiques pour les deux groupes.

Les visites se déroulent en moyenne montagne sur des sols principalement gréseux.

Les frais de participation sont évalués à 750 Francs par personne, comprenant les deux déjeuners, le dîner et la nuit d'hôtel (50 F de supplément pour chambre individuelle). Le transport en autocar est assuré par le C.R.P.F.

Inscrivez-vous nombreux, dès maintenant et **avant le 15 août 2001**, en renvoyant le coupon-réponse ci-dessous.

Vendredi 28 septembre 2001

6 h 45 Départ de Metz (Palais des Sports) via Strasbourg vers Kehl

6 h 30 Départ de la Chambre d'Agriculture d'Epinal (Razimont) pour les Vosgiens via Saint-Dié vers Kehl

9 h 00 Rassemblement à l'usine Danzer à Kehl avec le groupe Syndicat des Vosges et répartition des groupes en fonction du programme choisi

Le Syndicat des Vosges vous propose

9 h 30 Accueil au centre de formation des bûcherons-à Mattenhof par Mr Elsässer chef du Forstamt, administration forestière allemande, de Gengenbach
Présentation de la Forêt de la division : ampleur des dégâts de chablis (1999), gestion de la mise en exploitation et la mise en marché des bois, aides obtenues.
Visite de premiers cas de reconstitutions sur le terrain.

Le C.R.P.F. vous propose

Visite de l'usine Danzer, premier groupe mondial de fabrication de plaquage, usine de tranchage de feuillus pour l'ameublement et la fabrication de portes

COUPON - RÉPONSE

Madame - Monsieur :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Je m'inscris au voyage des 28 et 29 septembre 2001 en FORET NOIRE

Nombre total de personnes inscrites:

Chambre individuelle

Chambre double à partager avec :

Je choisis

le programme C.R.P.F.

le programme Syndicat des Vosges

- 12 h 45** Déjeuner commun au Centre de Formation de Mattenhof, en compagnie de M. Peter Walde, propriétaire forestier et Vice-Président du Syndicat des Propriétaires Forestiers et des Communes forestières
- 15 h 00** **Exposé de M. Elsässer, chef du Forstamt de Gengenbach**
Présentation de la stratégie de reconstitution arrêtée par l'administration forestière allemande. Gestion des forêts privées et aides en matière de reconstitution.
Visite de réalisations sur le terrain en forêt privée notamment, en feuillus et résineux.
- 17 h 00** Départ pour la Coopérative Vinicole de Gengenbach "Gengenbacher Winzergenossenschaft"
Dégustation de vins de la région.
- 19 h 30** Installation à l'hôtel Gästehaus Eckwaldblick à Zell-Unterharmersbach
- 20 h 15** Dîner à Oberhamersbach
Soirée dansante typique pour ceux qui le souhaitent, après le repas, et sans supplément !.

Samedi 29 septembre 2001

- 7 h 45** Départ pour Kniebis près de Freudenstadt
- 9 h 00** Ballade à pied traversant une forêt naturellement reconstituée (Sapin- Epicéa) après la tempête de 1990. Observation des successions de végétation forestière naturelle - travaux forestiers à réaliser.
- 11 h 30** Visite d'une Futaie jardinée ayant résistée aux tempêtes et appartenant à des agriculteurs. Production de gros bois d'Epicéa élagués de très haute qualité
- 12 h 30** Déjeuner au Restaurant "Waldblick" près de Kniebis
- 14 h 30** Séparation des groupes

Le Syndicat des Vosges vous propose

- 15 h 00** Poursuite de la visite forestière.
La reconstitution des peuplements d'Epicéa sur ancienne terre agricole détruits par la tempête

Le C.R.P.F. vous propose

Hausach : visite guidée en français de l'Ecomusée de plein air de la Forêt Noire, Vogtsbauernhof, dans le cadre vallonné de la Gutach.
Autour de la ferme "Vogtsbauernhof" datant de 1615, ont été rebâties 5 fermes de Forêt Noire et leurs dépendances. La visite plonge au coeur de la vie artisanale et paysanne de la région aux siècles passés.

- 16 h 40** Départ pour la France
- 17 h 15** Arrivée à Kehl et répartition des personnes dans les bus en fonction de leur origine géographique
- 19 h 45** Arrivée à Metz
- 19 h 00** Arrivée à Saint-Dié
- 20 h 00** Arrivée à Epinal

Centre Régional de la Propriété Forestière de Lorraine-Alsace

**41, Avenue du Général de Gaulle
57050 LE BAN SAINT-MARTIN**